

Un Conseil municipal d'enfants, qu'est-ce que c'est ?

Le Conseil Municipal d'Enfants (CME) rassemble les enfants élus d'une même commune. C'est une instance de discussions, de réflexions, de propositions et d'actions. Le Conseil Municipal d'Enfants de Beauchamp compte 24 élus de 8 à 10 ans (du CE2 au CM2) élu pour 2 ans.

Contenu

Comment ça marche ?

Le jeune élu a pour mission, avec les autres conseillers en herbe, de proposer des actions à mettre en place, de transmettre les avis et propositions du CME aux élus adultes, de participer à l'organisation d'événements (aménagement d'espaces publics, expositions, commémorations, concerts, etc.).

Des groupes de travail sont constitués par thématique (animation, environnement, activités périscolaires, etc.). Les membres du CME sont reçus par les membres du conseil municipal adulte une fois par trimestre environ.

Un CME pourquoi faire ?

Le Conseil Municipal d'Enfants permet l'expression pleine et active de la démocratie locale et de la citoyenneté. Le CME a donc pour vocation de permettre aux enfants un apprentissage de la citoyenneté qui passe notamment par la familiarisation avec les processus démocratiques (les élections, le vote, le débat contradictoire) mais aussi par la gestion autonome de projets.

- Apprendre la démocratie et la citoyenneté

Les élections du CME ressemblent en tout point aux élections des adultes (cartes d'électeurs, urnes, isolements...) et les jeunes élus représenteront les jeunes Beauchampois.

Ils transmettront leurs souhaits et observations aux services de la Ville et aux membres du Conseil municipal (Mme le Maire et les élus).

- Renforcer la place des enfants et des jeunes à Beauchamp

Le CME est reconnu comme l'instance qui porte la parole des enfants et est l'interlocuteur privilégié du conseil municipal adulte pour les questions qui touchent à leur vie. Les jeunes conseillers sont à l'écoute des idées et des propositions de leurs camarades.

- Participer à la vie de la commune

Les jeunes élus devront proposer et réaliser des projets concrets et utiles à tous.

Contact

Courriel : CME@ville-beauchamp.fr

Renseignements et informations :

Tel. 01 30 40 45 72